

“C+F”
société d'investissement à capital variable de droit belge,
Organisme de placement collectif répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE
société anonyme
à 2020 Anvers, Jan Van Rijswijcklaan 184
T.V.A. (BE) 0463.755.911

Avis de dissolution du compartiment C+F OPTIMUM

Le Conseil d'administration de la SICAV C+F SA a constaté que le compartiment C+F OPTIMUM a été mis en liquidation par l'Assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2023.

La valeur de liquidation de chaque part s'élève à :

Classe C – capitalisation – ISIN BE0941737612 : **10.080,45 euros**

Classe C – distribution – ISIN BE0948918645 : **7.881,96 euros**

Classe F – distribution – ISIN BE6251877336 : **10.065,48 euros**

Cette valeur a été déterminée le 5 décembre 2023 sur la base des cours de clôture du 4 décembre 2023.

Aucuns frais de sortie ou taxe boursière ne sont dus.

À partir du 12 décembre 2023, les actionnaires sont invités à signaler la détention de leurs parts à Delen Private Bank SA (Jan Van Rijswijcklaan 184 - 2020 Anvers).

Le remboursement interviendra dès le 13 décembre 2023.

Jusqu'au 12 janvier 2024, les détenteurs de parts peuvent souscrire gratuitement des parts d'autres compartiments de la sicav C+F SA, à concurrence de la valeur de liquidation.

L'état de l'actif et du passif, le rapport du Conseil d'administration, le rapport du commissaire, le prospectus, le document d'informations clés et les derniers rapports périodiques de C+F sont disponibles gratuitement auprès du liquidateur Capfi Delen Asset Management SA. (Jan Van Rijswijcklaan 184 - 2020 Anvers).

La clôture de la liquidation figurera à l'ordre du jour d'une Assemblée générale extraordinaire qui statuera aussi sur la décharge des liquidateurs et du commissaire.

Si la valeur de liquidation définitive venait à différer du montant mentionné dans le présent avis, les modalités de paiement de la différence seront publiées dans un communiqué de presse additionnel.

Le solde de la valeur de remboursement non réclamé par les détenteurs de parts sera transféré à la Caisse des Dépôts et Consignations six mois après la clôture de la liquidation.

Les livres et documents de la société sont déposés et conservés durant 5 ans auprès de la société de gestion Capfi Delen Asset Management SA (Jan Van Rijswijcklaan 184, 2020 Anvers).

Le Conseil d'administration.